

LUXEUIL-LES-BAINS Service

Lux'Medical change de propriétaire

Frédéric Parietti, dirigeant de Studiosanté 70-88 a élargi son champ d'intervention en reprenant les rênes la société de location et vente de matériel médical Lux'Medical. Le maintien à domicile des personnes âgées est son cœur de métier.

« C'est un service de proximité pour la population, cette activité devait donc continuer sur le site de Luxeuil-les-Bains », explique Jean-Michel Rousseau, propriétaire et fondateur de Lux'Medical, qui prend sa retraite.

Créé en 2006, et situé au 10 allée André-Maroselli, Lux'Medical a connu une belle expansion, résultant d'une réponse de proximité aux besoins de la population. Il propose une large gamme de matériel adapté, lits médicalisés, fauteuils roulants...

Et c'est un autre partenaire dans le monde médical à domicile, Frédéric Parietti, qui prend sa succession.

Avec sa société Studiosanté 70-88, il intervient à domicile avec ses trois infirmières dans la prise en charge de



Lux'Medical est repris par Frédéric Parietti, une activité complémentaire à sa société Studiosanté 70-88 qui propose des soins à domicile.

patients désireux de poursuivre leurs soins à domicile, en coordonnant l'ensemble des professionnels de santé, libéraux et hospitaliers, dans la perfusion et la cicatrization. « Cette activité est très complémentaire à notre métier... », assure cet ancien directeur régional dans

l'industrie pharmaceutique. Après 3 mois de tutorat avec l'ancien propriétaire, il compte bien poursuivre avec les deux employés Lux'Medical, la vente, l'installation et la maintenance du matériel médical.

« Il y a de plus en plus d'opérations ambulatoires

et le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes est plus que nécessaire en milieu rural », explique-t-il. « Nous devons être réactifs et pouvoir intervenir rapidement à domicile.

Nous sommes en contact avec les hôpitaux, les professionnels de santé, les Ehpad,

pour cibler le matériel adapté au patient. Lux'Medical intervient sur toute la Haute-Saône avec un service de permanence. Un matériel ergonomique et adapté permet de conserver un minimum de confort, d'autonomie et d'aide pour se déplacer ».